

# Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

---

## LE PARC DES FALAISES : UNE RICHESSE COLLECTIVE UNIQUE À PRÉSERVER

---

Saint-Jérôme, le mercredi 3 mai 2006 – La députée de Rivière-du-Nord et leader parlementaire adjointe du Bloc Québécois, madame **Monique Guay**, joint sa voix à la population et à de nombreux interlocuteurs socio-économiques de la région et du Québec pour apporter un appui tangible au Comité régional pour la protection des falaises Prévost, Piedmont et Saint-Hippolyte.

« L'environnement est une question d'importance primordiale qui a un impact majeur sur le bien-être de la population, sur la survie de l'écosystème et sur la pérennité de la faune et la de flore. C'est notre devoir, à chacune et chacun d'entre nous de le protéger pour les générations présentes et futures », a déclaré **Monique Guay**.

Devant le tollé qu'a soulevé le projet de développement immobilier dans le périmètre du Parc des Falaises, la députée de Rivière-du-Nord considère qu'il est urgent de se mobiliser pour dire aux autorités concernées que le projet présenté par les promoteurs vient à l'encontre de la position et des valeurs de milliers de citoyennes et citoyens. Puisque le dossier relève des compétences du Québec, il faut réclamer du Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Claude Béchar, une intervention rapide, respectueuse des besoins et dans le meilleur intérêt de l'environnement. « Le développement immobilier ne doit pas se faire au détriment de notre environnement. Le Parc des Falaises est une richesse collective unique pour les habitants des villes et municipalités concernées et pour l'ensemble du Québec, et il faut à tout prix en préserver son intégrité », d'ajouter **Monique Guay**.

La députée de Rivière-du-Nord invite la population à devenir membre du Comité régional pour la protection des falaises Prévost, Piedmont et Saint-Hippolyte au coût minime de 10\$ et de participer en grand nombre au rassemblement qui se tiendra le 7 mai prochain à compter de 14 heures à la Gare de Prévost. « Il faut protéger notre environnement puisqu'il en va du bien-être de notre population et de l'héritage que nous léguerons à nos générations futures », de conclure **Monique Guay**.

– 30 –

Renseignements :

**Nadine Soumis**  
Attachée politique de **Monique Guay**  
Téléphone : 450-565-0061